Régie de l’énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Demande d’intervention - Liste des sujets

Date de soumission : **Le vendredi 20 novembre 2026**

Informations générales

Prénom : Coalition des centres de données
Nom : (Coalition)
Numéro de dossier : R-4359-2026
Courriel : dduhamel@fasken.com

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : Méthode du coût évité de long terme proposée par Hydro-Québec

Nature de l’intérêt relatif à ce sujet : L’intervention de la Coalition sera ciblée sur la méthode du coût évité de long terme proposée par Hydro-Québec. Le Distributeur veut fixer le tarif CD sur le coût évité de long terme et propose une nouvelle méthode d’établissement du coût évité de long terme dans le présent dossier R-4359-2026 et la Coalition entend commenter l’évolution de la méthode d’établissement des coûts évités de long terme proposé par le Distributeur dans la Demande, puisque la Coalition ne peut écarter la possibilité que l’exercice réalisé par la Régie dans le cadre du présent dossier pourrait avoir une incidence sur l’établissement d’un éventuel tarif applicable aux centres de données ou sur le dossier R-4333-2026.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : La Coalition souhaite s’assurer que la méthode de calcul du coût évité de long terme soit conforme au cadre réglementaire québécois.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d’expert : La Coalition préparera une preuve écrite au soutien de sa position, entend poser des questions au Distributeur, souhaite être en mesure de questionner et d’interroger le Distributeur et de présenter une argumentation orale ou écrite.

Sujet no. 2

Sujet : Prévision de la demande

Nature de l’intérêt relatif à ce sujet : La Coalition n’a pas eu accès au document B-0008. Dans la mesure où la prévision de la demande du Distributeur devait concerner les centres de données, la Coalition entend questionner le Distributeur sur sa méthode d’établissement de la prévision de la demande.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : La Coalition entend recommander à la Régie de fixer une prévision de la demande crédible et réaliste en fonction des données empiriques disponibles.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d’expert : La Coalition préparera une preuve écrite au soutien de sa position, entend poser des questions au Distributeur, souhaite être en mesure de questionner et d’interroger le Distributeur et de présenter une argumentation orale ou écrite.